

**Déclaration adoptée par les 1 022 syndicats réunis à Rouen,**

**du 15 au 17 janvier 2019 à l’occasion du 28ème congrès**

**de la fédération des personnels des services publics et de santé FO**

Les 1 022 syndicats FO réunis à Rouen se félicitent de la décision arrêtée en fin d’année dernière par les 10 organisations syndicales du secteur de l’aide aux personnes âgées (EHPAD et domicile) avec l’AD-PA proposant d’organiser 1 000 réunions ou assemblées générales afin qu’elles réaffirment les revendications au travers 1 000 motions d’établissements ou services.

Le congrès s’inscrit pleinement dans cette initiative, d’autant que FO a largement contribué à réunir les conditions de l’action commune qui a débouché sur la grève nationale des 30 janvier et 15 mars 2018.

Plusieurs délégués sont intervenus pour rendre compte des premières réunions. Le congrès s’adresse au chef de l’Etat pour qu’enfin, il reçoive une délégation et réponde aux revendications urgentes permettant d’accompagner correctement au les personnes âgées et voir enfin les conditions de travail et de rémunération profondément améliorées.

Nous n’acceptons plus que cette situation perdure. C’est maintenant que le chef de l’Etat doit répondre aux revendications urgentes :

- application du plan solidarité grand âge, à savoir un ***salarié par résident***, dont 60 soignants pour 100 lits (préconisé par le rapport de l’Assemblée Nationale),

- augmentation générale des salaires, la revalorisation du point d’indice de 18 %, et des perspectives professionnelles de carrières, dans le cadre du Statut et des Conventions Collectives Nationales

- augmentation du temps passé auprès des personnes âgées à domicile,

- abrogation de la réforme de la tarification des EHPAD et la garantie de l’arrêt des baisses de dotations,

- maintien de tous les effectifs en établissements et à domicile (y compris des contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés),

- financement pérenne de l’aide à domicile,

- arrêt des fermetures d’hôpitaux gériatriques et un plan permettant de restaurer ce réseau de soins,

- plan d’embauche et de formation à la hauteur des besoins et attentes pour l’ensemble du secteur de l’aide et de la prise en charge de personnes âgées,

Monsieur le Président de la République, si nous ne répondiez pas de façon urgente et immédiate aux revendications des organisations syndicales et l’AD-PA, nous n’aurions d’autres choix que de décider d’organiser la grève.

Adopté à l’unanimité des délégués présents au congrès